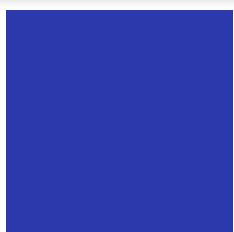


La Gazette Rioliennne

Informations municipales

juin 2015



EDITO du MAIRE

VIE MUNICIPALE

- Un nouveau boulanger
- Printemps des Poètes
- Remise de prix - élèves entrés en 6ème
- Départ en retraite
- Commémoration du Centenaire 1914
- 8 mai 1945
- Sécurité

FINANCES

- Budget 2015

CULTURE & LOISIRS

- Associations sportives
- Club du 3ème Age - Rieux Amitié
- Repas des Aînés
- Jeux

HISTOIRE

- Château vert et peintres à Rieux

INFOS PRATIQUES

- Billets de train
- Services en période estivale
- Collectes des déchets
- Recensement
- Tranquillité publique

PROCHAINEMENT ...



Chers habitants,

Après ces quelques mois d'hiver, voici venu le temps de nous retrouver pour vous tenir informés de l'actualité de notre commune.

Le premier trimestre de l'année correspond à la période de l'élaboration du budget.

Pour ce budget 2015, l'équipe municipale a dû tenir compte de la baisse constante des dotations de l'Etat. En conséquence, la maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit, et, malgré le contexte économique difficile et considérant les augmentations dans de nombreux domaines, une hausse très modérée des taux d'imposition communaux a été votée par le Conseil municipal et se limite à 1 %, nécessaire pour faire face au financement de nouvelles charges (instruction payante des actes d'urbanisme qui n'est plus assurée par les services étatiques, études diagnostic divers obligatoires...)

Pour que les associations puissent continuer leurs animations à l'intention des jeunes et de toutes les générations, les subventions sont maintenues.

De plus, la mise en place des nouvelles activités péri-éducatives génère un déficit dans le budget alloué à l'organisation et à l'encadrement de ce service. Il est donc prévu de demander à compter de la prochaine rentrée scolaire une participation pondérée aux parents pour ces activités imposées par la loi.

Cette contribution des familles sera de 12 euros par période, correspondant à 3 heures d'animation hebdomadaires pendant sept semaines.

Les travaux d'investissement inscrits cette année correspondent :

- au remplacement des fenêtres du groupe scolaire (pour la quasi-totalité, celles-ci sont d'origine). Cet aménagement permettra des économies d'énergie grâce à une meilleure isolation et assurera un meilleur confort pour les enseignants et les enfants .
- à la mise en place d'un système de vidéo-surveillance afin d'assurer la protection des espaces publics comme de leurs abords, et de prévenir les actes de malveillance .
- à l'aboutissement des travaux de restauration de notre église .
- à l'aménagement de l'espace public situé à l'angle des rues Jean-Carette et Alexandre Cuvinot en un parc verdoyant et bucolique : le Jardin des poètes. La place de la mairie étant réservée au besoin de places de parking, aucune plantation d'arbres ou de végétaux ne peut être envisagée, ainsi la mise en valeur de cet espace de verdure contribuera à un cadre environnemental agréable.
- à la poursuite de la rénovation de l'éclairage public : dans l'objectif de faire des économies d'énergie, une cinquantaine de points d'éclairage seront remplacés.
- à l'acquisition d'un nouveau logiciel « compta - payes - état-civil » nécessaire à la dématérialisation de la comptabilité et à l'évolution de la transmission des actes administratifs.
- à l'achat d'un logiciel pour la bibliothèque municipale en remplacement de l'actuel devenu vétuste.

Ces projets seront réalisés dès l'obtention des aides financières sollicitées. Enfin, les pavillons sénior-service avancent rapidement, l'appartement témoin devrait être prêt fin juin prochain.

Ne manquez pas de noter sur vos agendas les prochaines animations rioliennes :
fête des voisins le vendredi 29 mai et fête communale le samedi 20 juin.

À l'avance, je vous remercie de votre présence à ces manifestations et vous souhaite, à toutes et à tous, une belle saison estivale.

Votre Maire, Denise SCHROBILTGEN.



tirage
680 exemplaires



Un nouveau boulanger

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau boulanger **Olivier SZCZYGLOWSKI** et sa famille qui nous accueillent dans leur commerce depuis le mardi 21 avril dernier et leur adressons nos vœux de pleine réussite dans leur activité...

Merci pour la bonne odeur de pain qui flotte dans l'air de Rieux !



«Printemps des Poètes» à Rieux

Tous les ans, à la Bibliothèque Municipale, il est de coutume de réaliser une opération «Printemps des Poètes».

Cette année encore, sur une proposition de Madame le Maire, Marc MOUILLESEAUX, jeune Conseiller Municipal, a été désigné «metteur en scène» pour organiser un rendez-vous poétique, s'adressant aux adultes, aux collégiens et aux enfants de l'école primaire.

Les participants se sont prêtés à un jeu, au cours duquel il fallait retrouver l'auteur de tels vers célèbres, en compléter d'autres ou encore identifier le poète qui avait été mis en musique, afin de raviver la poésie qui sommeille en chacun.



D'autant qu'une autre motivation renforçait l'émulation : les lauréats de chaque catégorie ont reçu un prix. Pour les adultes et les collégiens, les premiers de ces groupes ont reçu une «carte cadeau» à prendre au magasin Cultura. Le gagnant de la catégorie des écoliers s'est vu offrir un joli panier garni de chocolats et de bonbons.. Et pour tous : le plaisir d'avoir participé !

Cette agréable rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié.
Merci aux organisateurs et à tous les participants Rioliens.



Remise des prix aux élèves entrés en 6ème

Ce mardi 17 février 2015, les nouveaux collégiens ont été honorés.



Isabelle PIROG, Adjoint au maire, entourée des parents et des enseignantes de l'Ecole Jean Carette, a félicité les enfants pour leur entrée au collège et formulé ses vœux de réussite dans leurs études.

La Municipalité a ensuite remis à chacune et chacun un ouvrage «**Grand Quiz**» souhaitant que celui-ci leur apporte plaisir, connaissances et découverte ainsi qu'un livre de poche «MANGA».

Ce moment de convivialité s'est terminé par le verre de l'amitié.

Départ en retraite

Après plus de 9 ans passés en qualité d'agent de service en notre commune, Marie **Chantal PRUVOST** a fait valoir son droit à la retraite au 31 mars 2015.

Selon son souhait, un pot convivial, en toute simplicité a été partagé avec ses collègues de travail et Madame le Maire.

En témoignage de sympathie et pour la remercier du travail effectué durant toutes ces années, un ensemble d'arbustes fleuris et persistants pour arborer le massif qu'elle aménage devant sa maison, lui a été offert.



Nous lui renouvelons nos souhaits d'heureuse et agréable retraite.



Commémoration du Centenaire de 1914

Le Mardi 11 Novembre 2014, comme partout en France, Rieux a commencé les commémorations de la Première Guerre Mondiale. Commémorer, ce n'est pas célébrer : c'est se souvenir. Il n'y a pas d'anomalie à « commencer » en 2014 : certes, c'est le 11 novembre 1918 que la suspension d'armes a été conclue, mais la guerre n'était pas pour autant finie, puisque la paix n'a été signée qu'en 1919 avec l'Allemagne, et en 1920 avec ses alliés. Ce dont nous nous souvenons, c'est du feu. Du feu qui tue : les soldats, bien sûr, mais aussi les civils, sans distinction de nationalité, de sexe, d'âge. Pendant ces quatre prochaines années, nous nous souviendrons donc que le siècle précédent, des centaines de milliers d'hommes tombaient, un peu partout en Europe. Nous le faisons, nous le ferons pour ne pas que ces personnes ne « meurent pour la deuxième fois » parce que leur image se sera « effacé lentement dans le cœur consolé de ceux qu'ils aimaient tant » (R. DORGELES).

C'est donc de ce feu meurtrier que nous avons commencé à nous souvenir, dès le lundi 10 novembre au soir : devant un public d'une soixantaine de personnes, le film *Les Croix de Bois* de Raymond BERNARD a été diffusé. Ce film, très poignant, a plongé ses spectateurs dans l'ambiance qui régnait un siècle plus tôt, donnant tout son sens à la cérémonie du lendemain.

Ce 11 novembre, à 16 heures 30, nous étions deux centaines devant le monument aux morts, en une foule bien plus nombreuse que d'ordinaire. Deux porte-drapeaux nous ont fait l'honneur de leur présence, comme à l'accoutumée, ainsi qu'une importante délégation des archers de Rieux.

Après que Mme le Maire eût prononcé un discours rappelant l'importance du souvenir qui nous réunissait et le respect à avoir envers ceux de nos militaires qui continuent à tomber pour le drapeau tricolore, elle a appelé cinq écoliers

qui lurent courageusement devant le public deux lettres de poilus et celle du fils de l'un d'eux, très touchantes. Un conseiller municipal a ensuite lu le dernier chapitre des *Croix de Bois* de DORGELES, avant de procéder à l'appel des quatorze enfants de Rieux morts pour la France. Puis Étienne DAMIEN, deuxième adjoint et petit-neveu de l'un d'entre eux, a déposé devant le Monument aux Morts la gerbe offerte par la mairie, et l'on a procédé à une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes du devoir tombées lors de ce conflit en particulier, mais de tous les conflits en général. Les enfants ont conclu la cérémonie par une interprétation collective et talentueuse de *La Marseillaise*, dirigés par Maryvonne BOUCHEZ.



Le vin d'honneur qui s'ensuivit fut ensuite l'occasion pour tous d'échanger quelques mots après avoir honoré les récipiendaires de la médaille du travail, décorés de cette belle distinction par Mme le Maire.

Merci à chacun pour sa participation en ce 96ème anniversaire de l'armistice de 1918, en espérant vous retrouver tous, ou davantage encore, l'an prochain pour rendre un nouvel hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre en paix et selon nos lois, librement décidées et consenties.



8 mai 1945

70 ans de la Victoire

Le 8 mai dernier, nous commémorions sous un temps maussade le soixante-dixième anniversaire de la Victoire de 1945 sur la barbarie nazie, marquant l'avènement d'une nouvelle ère de liberté pour la France, ainsi que le début de la construction européenne, dans une belle idée de coopération et de fraternité entre les peuples.

Si la foule était moins importante que le 11 novembre, elle a pu profiter de chants d'époque, rappelant un temps où l'avenir semblait plus ouvert que ce ne peut être le cas aujourd'hui, ainsi que de chouquettes de notre nouveau boulanger, accompagnées de cidre. Le soleil est même apparu !

Les prochaines commémorations patriotiques auront lieu le 18 juin, date de l'anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Des projets sont à l'étude dans le cadre du centenaire de la Guerre de 1914-1918 pour le 11 novembre prochain.

Sécurité ...

La sécurité des personnes, des enfants et des biens est une des premières préoccupations de chacun : chacun de nous dispose d'un logis, maison ou appartement, en propre ou en location ; avec le temps et à force de travail, il a été approprié et embelli, pour répondre au mieux aux projets de vie faits pour soi seul ou pour une famille, dans la quiétude. Aussi, les atteintes à cette construction, méfaits en tout genre qui envahissent notre vie quotidienne, ne manquent pas de susciter angoisse et révolte :

► **Cambriolages trop fréquents dans le village ;**

► **Vols ou dégradations de véhicules**, alors qu'une voiture, en plus d'être un capital, constitue pour beaucoup un moyen indispensable de se rendre au travail ;

► **Actes de vandalisme sur des biens publics**, à l'usage de tous et bien qu'ils facilitent ou agrémentent le quotidien : acharnement contre l'éclairage du souterrain d'accès à la gare ou au quai de l'Oise, endommagement des clôtures de l'école ou de l'espace de jeux destiné aux jeunes enfants, au risque qu'ils se blessent...

► **Invasion nocturne des espaces sportifs communaux** par des groupes violents, en dépit des règlements horaires, qui ne respectent pas les lieux et portent atteinte à la tranquillité des habitants du voisinage ;





► **Vitesse excessive de nombreux automobilistes** dans les rues du village malgré les limitations de vitesse, au péril de la sécurité de chacun ou des biens (risques d'accident) ;

Considérant toutes ces infractions au respect de la vie et des biens de chacun,
Le conseil municipal a décidé de plusieurs actions dont les effets, nous l'espérons, seront bénéfiques pour tous :

► **Installation de caméras** aux entrées de village, sur la place de la mairie (pour les entrées de l'école et du parc communal), sur le parking de la gare et la zone industrielle de la rue Frédéric Kuhlmann (le week-end étant sans activité) : les crédits sont votés au budget communal, le dossier est en cours, les subventions demandées et attendues.

► **Nouvelle réglementation d'accès aux espaces sportifs** : pour ne pas en priver les utilisateurs honnêtes, ils n'ont pas été clôturés, mais leur fréquentation sera désormais conditionnée à la détention d'une carte manifestant l'adhésion à une charte de bon sens, engageant la responsabilité de l'utilisateur, pour le respect de chacun.

► **Mise en place du dispositif « Voisins Vigilants »**, qui établit un contact privilégié entre la gendarmerie et des référents bénévoles, chargés d'alerter sur les comportements suspects et qui assisteront à deux réunions annuelles, ainsi que cela a été expliqué lors de la réunion publique d'information. À l'heure actuelle, seuls douze volontaires se sont fait connaître : or, il en faudrait vingt pour couvrir tous les quartiers. Nous lançons donc un appel à tous ceux qui se préoccupent déjà de leurs voisins, que nous savons nombreux : formalisez votre engagement pour ne pas compromettre ce mécanisme rassurant. Ainsi, le nombre atteint, le dispositif entrerait en vigueur à l'automne, après avoir reçu l'aval de la sous-préfecture.

► **Maintien de l'éclairage public la nuit** dans la commune ; toutefois, les ampoules seront changées afin de diminuer la consommation.

► **Possible installation de radars pédagogiques** (indiquant la vitesse des véhicules, pour faciliter la prise de conscience des conducteurs) qui semblent efficaces, alors que la mise en place de ralentisseurs dans les rues induit un financement et des inconvénients (bruits, fissures ou dommages sur les voitures). Ce dernier projet, qui est encore à l'étude, n'est donc pas porté au budget de 2015, mais ce sera envisagé dès que le financement sera possible.

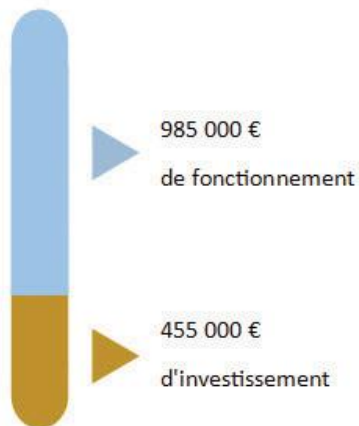
**La Sécurité
Notre Priorité**



Budget 2015

Jeudi 2 avril, le Conseil municipal a voté le budget de l'année 2015, qui s'équilibre à hauteur de 1 440 000 €, dont 455 000 € pour l'investissement et 985 000 € pour le fonctionnement.

Avec une diminution des dotations de l'Etat, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, les services à la population maintenus.



La section de fonctionnement

retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune.

La section d'investissement

présente les opérations d'équipement, comme les nouveaux aménagements, les travaux de réhabilitation ou encore l'acquisition de matériels.

Les taux d'imposition 2015

Pour le budget 2015, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter légèrement (+ 1%) les taux communaux qui sont ainsi fixés comme suit :

- taxe d'habitation : 9,37 %
- taxe foncier bâti : 14,31 %
- taxe foncier non bâti : 43,30 %

Pour information, vous trouverez ci-dessous les taux moyens départementaux et nationaux relevés en 2014 :

Taxes	Taux moyens communaux de 2014	
	au niveau départemental	au niveau national
Taxe d'habitation	23,67	23,95
Taxe foncier bâti	26,07	20,20
Taxe foncier non bâti	54,28	48,53



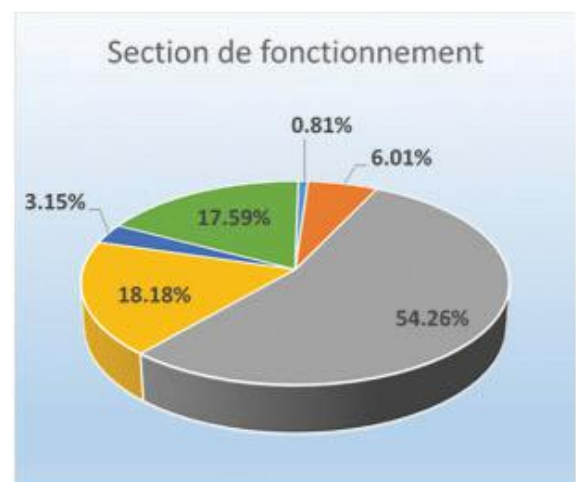
Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (l'entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette..., y sont incluses les subventions ordinaires aux associations).

Cette section regroupe également toutes les recettes que la commune peut percevoir, de prestations de services, des impôts et taxes, de dotations, de revenus des immeubles.

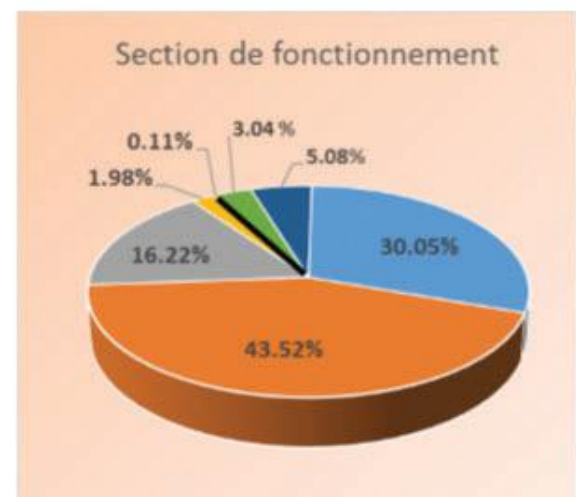
Recettes : 985 000 €

● Atténuation des charges	8 000,00
● Produits des Services	59 200,00
● Impôts et Taxes	534 495,00
● Dotations et participations	179 041,41
● Autres produits de gestion courante	31 000,00
● Excédent antérieur	173 263,59



Dépenses : 985 000 €

● Charges à caractère général	296 000,00
● Frais de personnel	428 700,00
● Autres charges de gestion courante	159 750,00
● Charges financières	19 500,00
● Charges exceptionnelles	1 050,00
● Dépenses imprévues	30 000,00
● Virement à l'investissement	50 000,00





Investissement

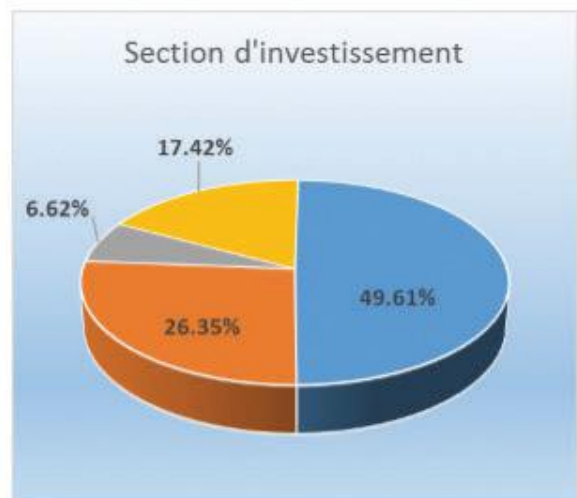
En 2015, la commune inscrit des dépenses dans le cadre de la sécurité, d'amélioration des équipements et de travaux d'aménagement.

Le remboursement du capital des emprunts figure également à cette section.

Les recettes d'investissement sont constituées de subventions et de dotations (Fonds de Compensation de la T.V.A., Taxe locale d'équipement) de l'autofinancement et d'emprunt si nécessaire.

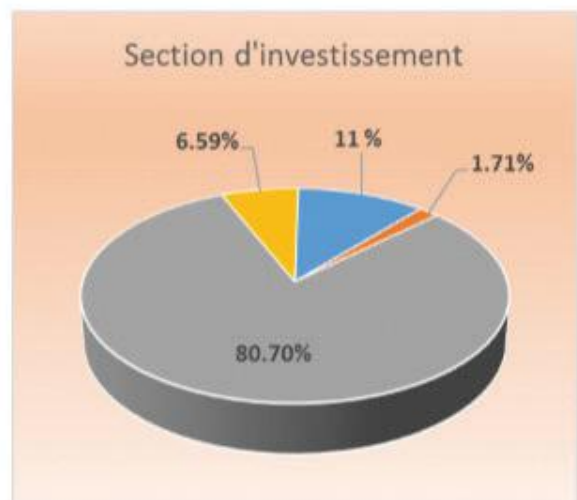
Recettes : 455 000 €

Auto financement	225 725,86
Subventions d'Équipement	119 915,00
Dotations	30 119,14
Emprunt	79 240,00



Dépenses : 455 000 €

Capital Emprunt	50 000,00
Matériels d'Équipement	7 800,00
Travaux de bâtiments et voirie	367 200,00
Élaboration P.L.U.	30 000,00





Sports & associations

TIR à L'ARC

La compagnie d'arc de Rieux fondée en 1851, a su évoluer au fil du temps sans perdre ses principes de convivialité, de courtoisie et de bonne humeur. Cela nous permet de proposer une pratique du tir à l'arc dans des conditions des plus amicales.

Actuellement la Cie dispose de deux entraîneurs diplômés par la fédération française de tir à l'arc et propose plusieurs plages horaires pour faciliter les entraînements :



Mardi, Jeudi : 18h30 à 20h00

Samedi : 14h00 à 17h00

Dimanche : 9h00 à 12h00 (tir parcours 3 D)

Toute personne désireuse de connaître ce sport est la bienvenue. Nous prenons les jeunes à partir de 11 ans et formons les adultes sans limitation d'âge. L'inscription se fait du 1er septembre au 30 septembre, pour permettre la création de groupes de travail qui évolueront ensemble, dans le respect et la tradition qu'on nous transmettent nos anciens archers.

Les beaux jours arrivent!

Vous désirez vous mettre en forme et vous amuser? Alors, songez au tennis!

Que vous ayez déjà foulé les terrains ou que vous n'ayez jamais tenu une raquette, sachez que le tennis est un sport équilibré qui comporte de nombreux avantages...

Pourquoi ne pas commencer aujourd'hui?

renseignement :
Grégory Charlet - 06 01 90 95 94





Club du 3ème Age, Rieux-Amitié

Nous serions heureux de vous compter parmi nous...

C'est pourquoi ses membres invitent, bien cordialement, toute personne née en 1965 et précédemment, à venir les rejoindre les deuxième et quatrième jeudi du mois.

Les réunions se déroulent de 14 heures à 18 heures, salle Henry Notaire où un goûter est offert à chaque rencontre.



Activités principales : sorties repas, excursions, visites, sorties divertissements, travaux manuels, jeux de société...

Contact et renseignements :
Salle Henry Notaire (lors des réunions) ou par
téléphone au : 03.44.72.55.07

A bientôt





Repas des Aînés

Quelle belle réussite que ce repas des aînés du Dimanche 8 février 2015 !

Reporté d'octobre en ce début d'année, pour des raisons techniques, le repas a rassemblé comme à l'accoutumée une centaine de participants de 65 à 94 ans, dans la salle des fêtes de Rieux. Madame le Maire a eu plaisir à saluer notre doyenne Jeanne LANGLET, qui nous honorait de sa présence.

Cette réunion traditionnelle, qui permet à la commune de rendre hommage à celles et ceux qui, par leur travail méritoire, ont construit la France d'aujourd'hui, fut aussi l'occasion de saluer les Noces d'Or de Jean-Claude et Annie OVERMEER et, bien évidemment de partager un moment très convivial autour d'un bon repas.

Pendant le banquet, nos anciens ont valsé, dansé le madison ou le sirtaki avec maestria, sur la musique du groupe Fiesta Musette, et c'est dans la bonne humeur que les festivités ont pris fin vers 18 heures.





Jeux

Les 7 différences



Mots Mêlés

Commerces de Rieux...

T X G W N B V H U R R C U L Ç S D R
N A Z Z S X F S K I U F
A N I L D U P U E T Ç
R I M U G E W P T Y I U Ç
U N E Z P J Ç E U E L U Ç
A S J J A A T R P C Ç R A B U E I S Ç F C D A U
T O S P L C U I H A A E E I K F T R A Y Ç J Q W U I
S N K X C E E Z A B B T B N H Z G Y E U B I D U W L
E I V Y L G P N R A K T T F J U N C N H T V Q P B G
R C D G D A A C M T P E U I E T S O P Y C O N P U O
W E W Q E T R E A R N D T R G B D I P I S U E C N
O D K L N T H C C A E U I M T F O F T O S T O C O
V E V R T E T O I B T C T I R H N F L N V L A B O
E M K S I L I J E F Ç V S E V B F E X K L T Y X Z L
O K Ç M S I S B G O O U N R C B O U L A N G E R I E E
A D Q K T O E V S Ç K C I E I I P R X E S N F Y X S O S
C R P U E T N Y B G H O O S Z G N S B X H S W C J V X C M
Z P I I V P P A R N E W S F E K K F F M
T S K Y Q X Y K O P R I

- (?) AUTOECOLE
- (?) BARTABACJEUX
- (?) BOUCHERIE
- (?) BOULANGERIE
- (?) COIFFEURS
- (?) DENTISTE
- (?) INFIRMIERES
- (?) INSTITUTBEAUTE
- (?) KINESITHRAPEUTE
- (?) MEDECIN
- (?) PHARMACIE
- (?) POSTE
- (?) RESTAURANT
- (?) SUPERETTE
- (?) TAXI
- (?) TOILETTAGECANIN



CHATEAU VERT ET PEINTRES A RIEUX

L'art est un moyen d'exalter l'esprit tout en s'inscrivant dans l'avenir, en construisant un patrimoine qui témoigne du siècle.

Depuis la construction d'une gare, en 1877, le petit village de Rieux, offrant à l'œil de bucoliques paysages agrestes ou aquatiques, est relié à Paris plus sûrement que par la seule Oise sur laquelle voguaient quelques bateliers. Idéalement situé pour les voyageurs aisés s'accordant une partie de campagne, Rieux ne pouvait manquer d'attirer les artistes de la fin du XIX^e siècle, amoureux de la nature et de l'authenticité.



Ainsi, en 1895, un peintre isarien, lauréat du prestigieux prix de Rome, ayant travaillé pour la municipalité de Beauvais et pour le duc d'Aumale, propriétaire du château de Chantilly, s'installa à Rieux dans une demeure qu'il fit sans doute bâtir, après avoir divagué dans l'Oise. Il s'agit de Diogène Ulysse Napoléon MAILLART, né à La Chaussée du Bois d'Ecu en 1840, et du château vert. Cet édifice, ainsi surnommé pour son parc verdoyant (arbres fruitiers ou d'agrément) et la tranquillité qu'il offre à son propriétaire malgré la proximité de l'église et du cœur du village, derrière ses murs et ses grilles, est en fait une maison de maître. Havre de quiétude, offrant à la vue des bassins aquatiques tributaires des sources que comporte Rieux, non loin du Rhône, il comportait en 1919 au rez de chaussée trois pièces d'habitation, une cuisine, l'atelier de peinture, le tout élevé sur des caves.

Au premier étage, il y avait encore trois chambres, et au-dessus deux mansardes, un grenier couvert de tuiles. Devant la maison se trouve une cour en terrasse, une serre et des bâtiments de concierge. La propriété rassemblait un hectare trente-cinq ares soixante-trois centiares, un cadre de travail idéal pour un peintre qui pouvait s'y retirer pour composer sereinement d'après les observations qu'il aurait pu faire dans la campagne avoisinante.



Il y forma des élèves, comme entre 1911 et 1915 le clermontois Robert BOULET, grâce à qui nous savons que la propriété n'était pas toujours chauffée l'hiver, mais que le vieil homme était d'un caractère doux, généreux et arrangeant. L'historienne des arts Catherine THIEBLIN imagine qu'ensemble, ils « partaient à la recherche de scènes champêtres, le chevalet et le pliant sur l'épaule, la boîte de couleurs sous le bras » : ils ont ainsi laissé de nombreux tableaux représentant la vie quotidienne agricole à Rieux ou ses alentours, avec une notable influence impressionniste (les couleurs sont vives, chaleureuses, les contours mal définis).

Si Diogène MAILLART conserva vingt-quatre ans son « château » à Rieux, il n'y résidait pas tout le temps, alternant avec Paris, où il avait repris l'atelier de DELACROIX. Pendant son absence, c'était Nathalie SEGARD, sa concierge, qui gardait les lieux en compagnie de son mari Ludovic LEVERT, et de son fils d'un premier lit, Jérôme LIEGAUX, 13 ans.





Mais sans aller si loin, il nourrissait aussi des relations amicales avec Ernest GALLÉ et son épouse Marie JUILLET, de Creil, fondateurs du musée éponyme bien connu. MAILLART s'était en effet connaître localement, et participait à la Société des Amis des Arts de Beauvais fondée en 1897, qui avait pour vocation d'exposer les maîtres reconnus et de diffuser l'œuvre des débutants : il y exposait chaque année quelques travaux, ainsi que ses enfants, Jeanne et Roger. Il en devint même le président de 1911 à 1914, et nourrissait le projet de créer un grand « musée des beautés de l'Oise », qui mettrait en valeurs ses monuments historiques, mais aussi « cette vallée de l'Oise où la nature et les hommes semblent avoir rivalisé de génie pour enchanter les yeux ». Hélas, la Grande Guerre mit fin à ce projet.



Commença alors le temps des épreuves pour le maître, avec les privations endurées à son âge déjà avancé dues aux pénuries de guerre, et surtout le décès de son fils, Roger, à Rieux le 2 septembre 1915, à l'âge de 45 ans. Sans doute pour évacuer ces mauvais souvenirs, mais peut-être aussi confronté à l'impossibilité de conserver une propriété si importante à près de 80 ans, Diogène MAILLART vendit le château vendu en 1919 aux frères GAMICHON, industriels qui devaient jouer un rôle

important dans le développement du village.

À compter de cette date, MAILLART se retira à Paris, après avoir fini une commande pour l'hôtel de ville de Beauvais. Il se consacra à l'histoire des arts, notamment à l'art byzantin sur lequel il publia un ouvrage en 1922, et mourut à Paris en 1926, à quelques mois de ses 86 ans.





C'est un tout autre cadre de travail que choisit, sur le sol de la même petite commune qu'est en superficie celle de Rieux, un autre artiste, Gaston BOUY. Ce francilien, né en 1866 à Bois-Colombes et formé auprès d'Amédée BOURSON à l'école des Beaux-Arts, composait en effet sur une péniche (?) : il semblerait qu'il ait surtout représenté, au pastel, des femmes.

Il s'était installé dans l'ancienne rue de la Gare (actuelle rue Jean CARETTE, allant jusqu'aux quais de l'Oise), au début du siècle : sa présence est avérée dès 1906, aux côtés de son épouse, Jeanne DELAVENTE, de dix ans sa cadette, et d'une domestique, Yvonne MILLE.

Comme Diogène MAILLART qu'il côtoyait sans doute au village, mais aussi auprès du couple GALLÉ-JUILLET, il exposa au Salon de la Société des Amis des Arts de Beauvais, et c'est à lui que fut confié en premier le poste de conservateur du musée creillois en 1930. Certains de ses tableaux auraient aussi été présentés au Salon des Artistes Français.

Il était plutôt intégré à la vie villageoise, fut témoin d'une naissance en 1914, et répartiteur (chargé de mission par la commune pour évaluer la valeur des biens des habitants pour fixer leur participation à l'impôt local) en 1916 et 1917.

Il n'est plus fait mention de lui par la suite dans les archives, et le reste de sa vie est assez méconnu : aucun ouvrage n'a été publié sur lui. Il serait mort en 1943



C'est ainsi que notre village inspirait, au début du XXème siècle, quelques peintres, dont le plus connu demeure Diogène MAILLART. En transcrivant picturalement leur perception du terroir riolien, de ses habitants d'autrefois, ils nous laissent un double héritage : un témoignage précieux sur ce qu'était le village avant la Grande Guerre, mais aussi un patrimoine inestimable, comme l'est l'art, qui ajoute du Beau à notre quotidien et prend, comme tout, de la valeur en vieillissant.

BIBLIOGRAPHIE :

THIEBLIN, Catherine : Diogène Maillart, peintre, 1840-1926. Un maître dans la tradition du XIXème siècle, Grapho 12 – Ville de Beauvais et Conseil Général, 2011.



infos pratiques

19

Billets de train

Votre billet de train en vente chez votre dépositaire

BAR-TABAC L'E-RHONY à RIEUX



36 rue Jean Carette 60870 RIEUX

- du lundi au vendredi de 7h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00
- le samedi de 8h00 à 20h00
- le dimanche de 8h00 à 13h00
- Fermé le mercredi -

Voyages-
snCF.com

Bibliothèque municipale

En raison de la période estivale, la bibliothèque municipale sera fermée

du samedi 1er août au samedi 22 août 2015



Vacances scolaires d'été

Les enfants seront en vacances le

vendredi 3 juillet 2015 après la classe



Rentrée scolaires 2015/2016

Les enfants reprendront le chemin de l'école le

mardi 1er septembre 2015





Halte Garderie “ Les Marsu ’ piots ”

La halte-garderie sera fermée le **lundi 13 juillet 2015**

Les congés d'été de la halte garderie itinérante sont

du lundi 03 Août 2015 au mercredi 2 septembre 2015

Vos enfants seront accueillis à nouveau le **lundi 7 septembre 2015**



Relais Assistantes Maternelles

Proposé par la C.C.P.O.H., animation autour d'un atelier d'éveil pour jeunes enfants salle Henry Notaire le

jeudi 11 juin 2015 de 9h00 à 11h00



Assistante Sociale

Pour tous renseignements et rendez-vous auprès de l'assistante sociale:

Maison de la Solidarité et des Familles à Liancourt

03 44 10 78 70



Le recensement dès l' Âge de 16 ans

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au delà de la date anniversaire.

Vous êtes tenu de vous présenter en Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Une attestation de recensement vous sera remise. Ce document est à garder, il est indispensable pour l'inscription à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC, etc...)





Ordures ménagères - Recyclages - Encombrants

Ramassage des ordures ménagères : passage le jeudi

Rappel des règles de collecte:

sortir son bac la veille au soir à partir de 19 heures

Placer son bac avec la poignée côté route

Seul le conteneur est collecté. Les autres sacs ne sont pas ramassés

Une fois la collecte effectuée, rentrer le plus tôt possible son bac afin de faciliter le passage des piétons



Trier pour recycler : passage le lundi

Emballages plastiques (boisson, huile, polystyrène, pots de yaourts, film alimentaire, pots de fleurs....)

Emballages métal ou aluminium (aérosols, canettes, boîtes de conserve...)

Emballages en carton, briques alimentaire, cartons ondulés....

Journaux, magazines papier....

Les gros cartons et flacons ayant contenu des produits dangereux sont à déposer en déchetterie.

Les encombrants

Si vous avez des difficultés pour vous rendre en déchetterie, des rendez-vous sont organisés en téléphonant au 0 800 60 70 01 du lundi au jeudi de 9h à 12h, de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts à démarré pour Rieux

le jeudi 16 avril 2015

et durera jusqu'au

jeudi 16 octobre 2015.

Ramassage 1 fois tous les 15 jours effectué entre 5 heures et 15 heures. Déposez vos déchets la veille au soir du jour de collecte.



Rappel de la réglementation pour préserver la tranquillité publique

Vu l'arrêté préfectoral du 15/11/1999 et l'arrêté communal en date du 05/06/2000, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils générant du bruit tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après :

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

les samedis de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Prochainement...



22

A noter dans votre agenda :

Fête de l'école

Pour notre plus grand plaisir, les élèves de l'Ecole Jean Carette danseront et chanteront le

Samedi 20 juin 2015
à partir de 9 heures



«Rieux en Fête»

samedi 20 juin 2015
place de la mairie

Concert à 21 heures

«Tonton l'Artiste»

~~~~~

**Feu d'artifice musical à partir de 22 h 45**

organisé par le comité des fêtes et la  
municipalité de Rieux

## Célébration de la Fête Nationale

La population est cordialement invitée à participer à la commémoration de la Fête Nationale qui se déroulera à Rieux

**le Lundi 13 Juillet 2015**





### Ils ont vu le jour...

|             |                    |             |                       |
|-------------|--------------------|-------------|-----------------------|
| 1er février | Naël VIELLE        | 8 août      | Léo DELETOILLE        |
| 1er février | Lowny DAIJARDIN    | 24 août     | Noéline HUBERT        |
| 05 mars     | Célia BURETTE      | 20 sept     | Ilyas BOUKHARI        |
| 29 avril    | Lina KHARKHACHE    | 2 octobre   | Tiago GARCIA          |
| 05 juin     | Cassandre DUQUENNE | 8 octobre   | Shana PEREIRA FURTADO |
| 20 juin     | Nour HAMCHOUT      | 21 octobre  | Adlane HERIZI         |
| 29 juin     | Orlane VACHÉ       | 16 décembre | Noham MALOU           |
| 15 juillet  | Liam OZOK          | 19 décembre | Ambre BRASSEUR        |



### Ils se sont dit «oui»...

Le 8 mars : Pascal FLOURY et Jean Pierre BRAY  
 Le 10 mai : Emilie RIDEL et Vincent HARAZIM  
 Le 14 juin : Céline CHABIN et Sébastien GRUDET  
 Le 30 août : Laetitia DEMARTHE et Matthieu DELABRIERE  
 Le 19 septembre : Stéphanie ROZIECKI et Anthony LEMERLE  
 Le 20 septembre : Amandine THOMAZEAU et Matthieu BENOIT  
 Le 8 novembre : Isabelle PARODI et Alain NATUREL



### Ils nous ont quittés...

Maurice BELVALETTE, décédé le 5 janvier  
 Gilberte COURTOT Veuve FOURNET, décédée le 6 janvier  
 Louise DE RIDDER veuve PEREZ, décédée le 10 janvier  
 Maria DIELEMAN veuve VAILLANT, décédée le 12 janvier  
 Pascal OLIVE, décédé le 18 janvier  
 Jeannine DUCROQ veuve CHEVALLIER, décédée le 29 janvier  
 Yvette TAVIGNOT, décédée le 15 mars  
 René CARRÉ, décédé le 14 avril  
 Florent JULLIEN, décédé le 24 mai  
 Eduardo SIMOES FERREIRA, décédé le 4 juin  
 Jean BEDONSKI, décédé le 9 juin  
 Marcelle ABEELE épouse LEROY, décédée le 7 juillet  
 Marcel LARSONNIER, décédé le 28 juillet  
 Jeanne PIANKA veuve FATA, décédée le 27 août  
 Gisèle TOMBOIS, décédée le 28 août  
 Marie-Thérèse BOQUET veuve DELAHOCHÉ, décédée le 12 octobre  
 Liliane BÉTOURNÉ, décédée le 9 décembre



## MAIRIE de RIEUX

15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex  
tel: 03 44 70 72 72 - fax: 03 44 70 72 73

### ouverture au public:

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30  
mercredi de 10h00 à 11h30  
1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email: [mairie.de.rieux@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.rieux@wanadoo.fr)  
web: <http://www.mairie-rieux.fr>

### La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur , responsable de publication : Denise SCHROBILTGEN, Maire

Rédacteurs : Marc MOUILLESEAUX, Isabelle PIROG, Eric VAN DE VALLE, le service administratif de la mairie de Rieux

Conception graphique et réalisation : Grégory CHARLET

Illustrations anciennes : Collection Etienne DAMIEN